

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2021

Table des matières

- Introduction
- Mandat
- Méthode de présentation du rapport
- Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs
- Risques et incertitudes
- Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes
- Approbation des cadres supérieurs
- Annexe A et B

© Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement
(2022)

Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit être adressée au Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

This publication is also available in English:

Quarterly Financial Report for the quarter ended December 31, 2021 - Secretariat of the National Security and Intelligence Committee of Parliamentarians

CP101-1F-PDF
ISSN 2562-8364

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et selon les modalités prescrites par la Directive sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Le rapport doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2021-22 et avec les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Mandat

La Loi sur le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement, qui a reçu la sanction royale le 22 juin 2017, constitue officiellement le Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Secrétariat). Le Secrétariat soutient le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Comité) dans l'exercice de son mandat. Le Comité a pour mandat :

- d'examiner les cadres législatif, réglementaire, stratégique, financier et administratif de la sécurité nationale et du renseignement;
- d'examiner les activités des ministères liées à la sécurité nationale ou au renseignement, à moins qu'il ne s'agisse d'opérations en cours et que le ministre compétent ne détermine que l'examen porterait atteinte à la sécurité nationale;
- d'examiner toute question liée à la sécurité nationale ou au renseignement dont il est saisi par un ministre.

Le Secrétariat veille à ce que, dans le cadre de ces examens, le Comité reçoive en temps opportun les renseignements classifiés pertinents et des conseils stratégiques et spécialisés. Il aide à l'élaboration des rapports du Comité et fournit le soutien voulu en vue d'assurer le respect des exigences en matière de sécurité.

Le Secrétariat a créé un Cadre ministériel des résultats et un répertoire des programmes connexes en 2020-2021 et a commencé leur mise en œuvre en 2021-2022. Vous trouverez des renseignements sur le Cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes dans le Plan ministériel de 2021-2022 du Secrétariat.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (si applicable) pour l'exercice 2021-2022. Ce rapport a été préparé en utilisant un référentiel à l'usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

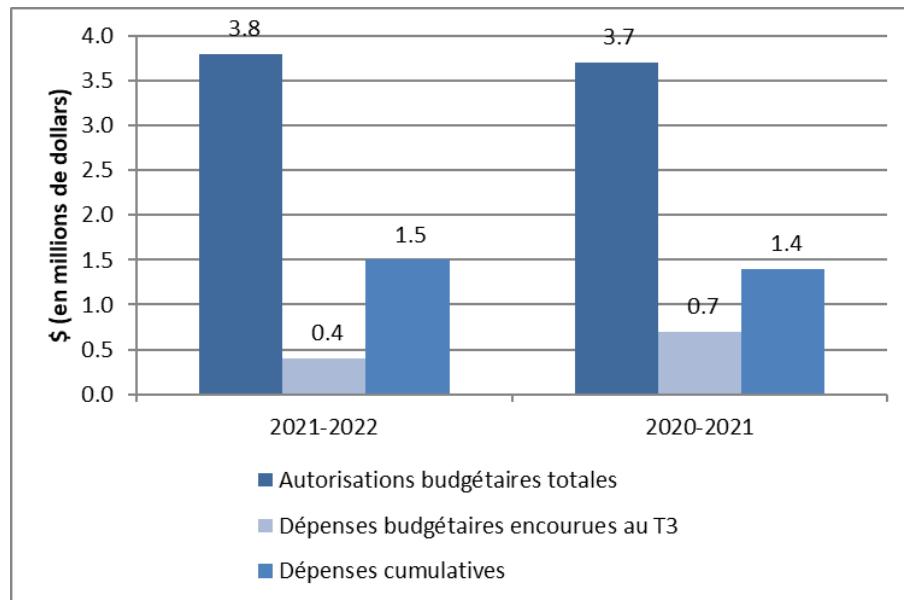
Le Secrétariat utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section souligne les points importants qui ont contribué à l'augmentation ou la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et présente les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2021.

Le Secrétariat a dépensé environ 39 % de ses autorisations au cours du troisième trimestre, comparativement à 38 % pour le même trimestre de l'exercice 2020-2021 (consultez le graphique 1 ci-dessous).

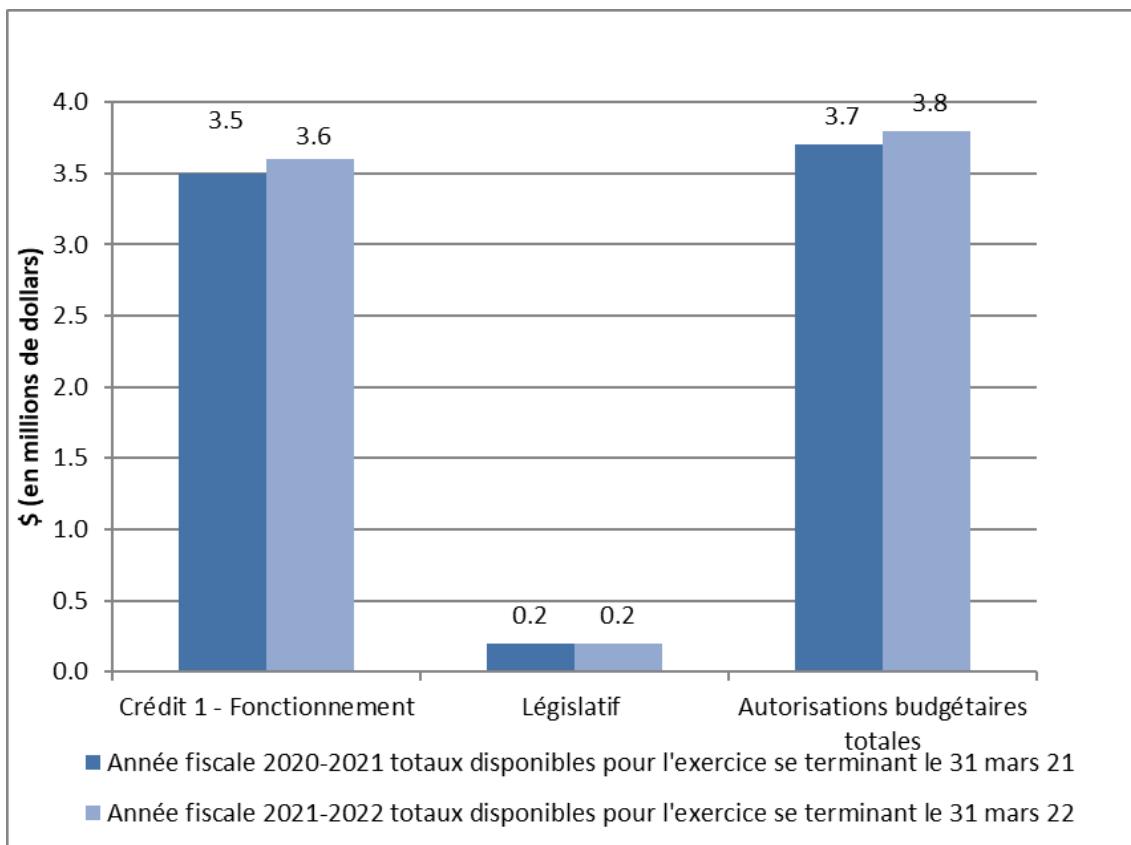
Graphique 1 : Comparaison entre le total des autorisations et le total des dépenses budgétaires nettes aux troisièmes trimestres des exercices 2021-2022 et 2020-2021



Changements importants apportés aux autorisations

Comme le montrent le graphique 2 ci-dessous (au 31 décembre 2021) et l'Annexe A, présenté à la fin du présent document, le Secrétariat dispose d'autorisations d'utilisation de 3,8 millions de dollars en 2021-2022, comparativement à 3,7 millions de dollars au 31 décembre 2020, ce qui se traduit par un variation minimale d'une année à l'autre.

Graphique 2 : Écarts dans les autorisations au 31 décembre 2021



Changements importants apportés aux dépenses trimestrielles

Les dépenses du troisième trimestre ont totalisé 367 000 \$, soit une diminution de 297 000 \$ (45%) par rapport aux 664 000 \$ dépensés au cours de la même période en 2020-2021. Le tableau 1 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Tableau 1 – Comparaison trimestrielle des changements importants aux dépenses, par article courant

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2021-2022 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Exercice 2020-2021 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Variation en \$	Variation en %
Personnel	334	357	(23)	(6 %)
Transports et communications	2	1	1	77 %
Information	-	3	(3)	(111 %)
Services professionnels et spéciaux	5	279	(274)	(98 %)
Location	23	15	8	52 %
Achat de services de réparation et d'entretien	-	-	-	0 %
Services publics, fournitures et approvisionnements	0	1	(1)	(91 %)
Acquisition de machines et de matériel	1	6	(5)	(86 %)
Autres subventions et paiements	2	2	0	0 %
Dépenses budgétaires brutes totales	367	664	(297)	(45 %)

* Les montants ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Personnel

La diminution totale de 23 000 \$ est attribuable au roulement habituel au Secrétariat.

Services professionnels et spéciaux

La diminution de 274 000 \$ en services professionnels et spéciaux est attribuable à un paiement de facture pour des services de soutien administratif reçus au T4 de 2021-2022 au lieu du T3 de 2020-2021.

Changements importants apportés aux dépenses cumulatives à la fin du trimestre

Les dépenses cumulatives à la fin du trimestre ont totalisé 1 538 000 \$, soit une augmentation de 133 000 \$ (9%) par rapport aux 1 405 000 \$ dépensés au cours de la même période en 2020-2021. Le tableau 2 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Tableau 2 – Comparaison des changements importants aux dépenses cumulatives à la fin du trimestre, par article courant

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2021-2022 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 31 décembre 2021	Exercice 2020-2021 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 31 décembre 2020	Variation en \$	Variation en %
Personnel	1 015	1 014	1	0 %
Transports et communications	4	1	3	231 %
Information	17	4	13	310 %
Services professionnels et spéciaux	423	304	119	39 %
Location	69	70	(1)	(1 %)
Achat de services de réparation et d'entretien	-	-	-	0 %
Services publics, fournitures et approvisionnements	1	1	0	0 %
Acquisition de machines et de matériel	1	10	(9)	(93 %)
Autres subventions et paiements	6	2	4	235 %
Dépenses budgétaires brutes totales	1 538	1 405	133	9 %

* Les montants ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Services professionnels et spéciaux

L'augmentation de 119 000 \$ en services professionnels et spéciaux est attribuable à l'utilisation accrue des services de traduction.

Risques et incertitudes

Ce rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice en cours par rapport au budget principal des dépenses 2021-2022. La pandémie actuelle présente un certain nombre de risques et d'incertitudes en ce qui concerne les activités du Comité et du Secrétariat. Le Secrétariat met en œuvre des mesures d'atténuation pour assurer la continuité des travaux.

La considération la plus importante est la sécurité des informations. Le Comité et le Secrétariat utilisent des informations hautement classifiées pour effectuer des examens, et tiennent généralement des audiences au niveau "très secret". Dans ce travail, il incombe au Comité et au Secrétariat de veiller à la bonne protection des informations classifiées. Pour cette raison, l'organisation poursuivra la plupart de ses activités dans des installations sécurisées et accréditées, tout en respectant les protocoles de santé et de sécurité appropriés. Afin de permettre une certaine flexibilité face à des circonstances urgentes, le Secrétariat a pris des dispositions pour que le Comité puisse tenir certaines réunions par le biais de l'infrastructure de vidéoconférence sécurisée d'une organisation de sécurité et de renseignement. Toutefois, cette option est soumise aux exigences opérationnelles de l'organisation elle-même et peut n'être disponible que de manière intermittente.

En termes de coûts, la pandémie n'a pas exercé de pressions supplémentaires et le Secrétariat prévoit de poursuivre ses activités dans les limites de son enveloppe financière actuelle.

Changements importants en lien avec les opérations, l'effectif et les programmes

Le Secrétariat a maintenu les opérations en misant sur une combinaison de télétravail et de travail sur place pendant cette période en raison de la pandémie de COVID-19. Cela a permis au Secrétariat de poursuivre ses travaux sur des examens en cours.

Durant la période visée par le rapport, le Secrétariat s'est préparé à la mise sur pied d'un nouveau comité. Le comité sous sa forme précédente a été dissous après le déclenchement d'élections générales le 15 août 2021.

Approbation des cadres supérieurs

Lisa-Marie Inman, Directrice générale
Ottawa, Ontario

Sean Jorgensen, Directeur des opérations et Directeur des finances
Ottawa, Ontario

Annexe A

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

ÉTAT DES AUTORISATIONS (*non vérifié*) (*note 2*)

(en dollars)	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	3 580 898	307 336	1 359 056	3 494 645	608 833	1 241 195
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	238 048	59 512	178 536	218 588	54 647	163 941
Autorisations budgétaires totales	3 818 946	366 848	1 537 591	3 713 233	663 480	1 405 136
Autorisations totales	3 818 946	366 848	1 537 591	3 713 233	663 480	1 405 136

Note 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Annexe B

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

TABLE 1: Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non vérifié*) (*note 2*)

(en dollars)	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Autorisations totales disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Autorisations totales disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:						
Personnel	1 850 836	333 617	1 015 397	1 695 533	356 563	1 013 601
Transports et communications	54 859	1 576	3 710	96 772	1 295	1 347
Information	26 703	-	17 338	79 373	2 663	4 188
Services professionnels et spéciaux	1 636 468	5 280	423 419	1 510 290	278 996	304 081
Location	128 965	23 113	69 340	89 907	15 409	69 453
Services de réparation et d'entretien	41 825	-	-	15 622	-	-
Services publics, fournitures et approvisionnements	9 208	370	1 436	17 771	1 050	1 066
Acquisition de machines et de matériel	68 024	1 000	1 000	207 965	5 847	9 742
Autres subventions et paiements	2 058	1 892	5 951	-	1 658	1 658
Dépenses budgétaires brutes totales	3 818 946	366 848	1 537 591	3 713 233	663 480	1 405 136
Dépenses budgétaires nettes totales	3 818 946	366 848	1 537 591	3 713 233	663 480	1 405 136

Note 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.